



Informations pratiques

Déroulement de la colonie

La colonie de la ville de Sierre, une des dernière colonies municipales de Suisse à emmener des enfants au bord de la mer, est un camp de vacances pour les enfants de 6 à 12 ans. Après le voyage en bus jusqu'à Palavas, les enfants passent deux semaines à s'amuser dans la mer et participent aux diverses activités qui leur sont offertes. Notre devise: **Les vacances avant tout!**



Encadrement

Les enfants sont sous la garde de monitrices et moniteurs qui sont, pour la plupart d'entre eux, d'anciens participants à la colonie. Les moniteurs sont formés avant le départ à l'encadrement des enfants, aux règles de vie et de sécurité ainsi

qu'à l'animation. La colonie est dirigée par David Clivaz, la responsabilité pédagogique est placée sous la houlette de Florine Epiney tandis que le volet administratif est assuré par le service accueil de l'enfance du CMS. Enfin, l'équipe médicale s'occupe de tout le volet sanitaire tandis que le maître-nageur est en charge de la sécurité des enfants lors des matinées à la plage.

Contact avec les enfants durant la colonie

Durant la colonie, les parents peuvent téléphoner aux enfants chaque jour pendant le midi ainsi que le soir. Les enfants ne peuvent par contre pas appeler leurs proches.

Un site internet permet également de suivre l'activité de la colonie: régulièrement, il est mis à jour par les moniteurs avec des photos, des petits comptes-rendus et des anecdotes. Un formulaire permet également d'envoyer des e-mails aux enfants. L'accès à ce site est protégé par un mot de passe qui est fourni par courrier postal aux parents peu avant le début de la colonie. Les enfants ne peuvent pas prendre de téléphone portable avec eux à la colonie, ni d'autres appareils électroniques (consoles de jeux, tablettes, ordinateurs, à l'exception des lecteurs mp3).

Enfin, les parents sont encouragés à envoyer des lettres et des cartes postales aux enfants. Les enfants ont également la possibilité d'envoyer lettres et cartes postales durant la colonie.

Inscriptions - Annulations

Les inscriptions se font sur internet via le formulaire qui est mis en ligne début décembre. Vous pouvez inscrire un enfant jusqu'au 10 juin 2021, à condition qu'il reste de la place.

Une fois l'inscription effectuée, vous recevez une confirmation par e-mail, qui sera suivie d'un questionnaire d'informations générales et médicales à remplir pour chaque enfant. Dès que nous aurons reçu cette fiche de renseignements en retour, vous recevrez la facture pour le paiement.

A la mi-mai, vous recevrez toutes les informations relatives à la colonie.

Avant de partir, une séance d'informations est organisée pour tous les parents, en présence des monitrices et moniteurs (participation fortement conseillée).

Les annulations se jugent au cas par cas - si l'enfant ne peut pas être remplacé, vous pouvez être appelés à devoir payer son séjour sur place. Dans tous les cas, merci de nous avvertir au plus

vite si votre enfant inscrit ne pouvait finalement pas participer à la colonie. Après le 10 juin 2021 (fin du délai d'inscription), les annulations ne sont plus possibles.